

# Les agriculteurs craignent l'ouverture aux trois xylella

Nous avons fait un bond de deux ans en arrière !", tempèrent les représentants et producteurs agricoles de l'île, rassemblés hier matin au CPS de Corte, lors de leur conférence de presse.

Alors qu'ils espéraient la situation un peu "apaisée" avec les pépiniéristes et les jardinerie insulaires, l'entrée d'un chargement de 922 plants - dont 650 "hôtes" considérés comme potentiellement porteurs d'une des trois souches de *Xylella fastidiosa* (*multiplex*, *fastidiosa* et *paucis*) a ravivé les craintes de la profession.

D'autant que les agriculteurs affirment subir simultanément l'interdiction de cultiver ou de greffer plusieurs plantes locales dites "à risque", pourtant cultivées sur l'île et contrôlées par des prélèvements et des analyses botaniques d'orga-

nismes officiels et indépendants.

"En trois ans, la propagation de la *Xylella* à partir de deux foyers initiaux dans les Pouilles, a parcouru 120 kilomètres au nord et 80 kilomètres au sud, soit la taille de la Corse, appuie Sandrine Marfisi, présidente du Syndicat interprofessionnel des oléiculteurs corses (Sidoc) et de l'AOP de Corse. Aujourd'hui la bactérie s'apprête à quitter la botte de l'Italie. Elle ne sera alors plus contrôlable."

"La *fastidiosa* est difficile à détecter et peut rester en dormance dans une plante des années", note Louis Cesari, vice-président du Sidoc. Pour empêcher son "entrée clandestine" via des plants d'import, le Sidoc a produit près de 10 000 pieds d'oliviers en deux ans. Et doit en produire 10 000 de plus



Les représentants et professionnels agricoles de Corse ont tenu une conférence de presse hier au CPS de Corte pour demander la protection et le développement des productions locales. /PHOTO B.I.-L.

pour répondre à la demande insulaire. "On l'a fait, même si ce n'est pas notre métier", reprend Louis Cesari. D'après celui-ci, les pépinié-

ristes auraient pu en faire autant, d'autant que "l'Odarc a proposé depuis un mois et demi aux pépiniéristes de chiffrer leurs coûts de modernisation pour s'adapter aux nouvelles normes sanitaires", appuie Sandrine Marfisi.

## Interdit de la Corse... vers la Corse

Autre problème, les normes sanitaires européennes ont désigné la Corse comme zone à risque, la *Fastidiosa multiplex* ayant été détectée sur l'île.

Aucune espèce "hôte" ne peut donc théoriquement sortir de Corse. Et le bât blesse d'autant que cette interdiction est valable entre un département et l'autre sur l'île.

"L'Areflec, basée à San Giuliano, a réalisé des analyses

sur tous les arbres historiques de ma parcelle, à Sainte-Lucie-de-Tallano, afin de proposer des boutures aux jeunes agriculteurs qui s'installent, explique Jean-Christophe Arrii, oléiculteur et président des jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud (JA2A). Or, alors que mes pieds sont sains, il est interdit de les exporter de la Corse-du-Sud vers la Haute-Corse."

Même problème pour l'Immortelle de Corse, pourtant réputée dans le monde entier pour ses vertus.

Pour quelles raisons ? Parce qu'il serait interdit de planter des plantes "hôtes" dont elle fait partie.

"Et pourtant, j'ai pris mes pieds dans une pépinière de Porto-Vecchio qui produit de l'Immortelle corse ici", détaille Dominique Libonati,

jeune agricultrice productrice d'Immortelle.

Si les producteurs n'ont plus le droit de planter, ou d'utiliser la plante pour la distillation en huile essentielle, les conséquences pourraient être dramatiques.

"Certaines pépinières jouent le jeu de la production locale, comme celle de Casteluccio, qui repeuple les forêts, il faut les encourager !", appuie Cecilia Cauchi, jeune agricultrice en fruits et légumes bio à Ajaccio.

"Nous demandons un maintien de la protection aux frontières, termine Sandrine Marfisi. Des moyens financiers et politiques pour développer la production locale, et nous demandons de pouvoir continuer à travailler."

B. I.-L.

## Gandolfi-Scheit interpelle Le Foll

Dans le dossier brûlant de la *Xylella fastidiosa*, Sauveur Gandolfi-Scheit a décidé d'en appeler au gouvernement par le biais d'une question écrite, transmise récemment au ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll. Le député de la première circonscription de la Haute-Corse constate que "l'Italie, l'Espagne et le continent français ne peuvent être considérés comme sains et que ce sont aujourd'hui les principales sources d'importation des végétaux en Corse" et estime que "les procédures imposées aux importateurs de plants ne sont pas assez restrictives".

Selon le parlementaire, depuis l'arrêté d'avril 2015 interdisant l'importation de végétaux en Corse, "plus de 7 000 oliviers ont été introduits sur l'île alors qu'une filière de production de plants certifiés y a été mise en place et produira ses premiers plants dans neuf mois". Pour sortir de cette situation Sauveur Gandolfi-Scheit propose au ministre de se pencher sur propositions émises par le syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse : poursuivre et amplifier les campagnes de prélèvement et d'analyse, détruire les végétaux infectés, ne planter que des plants sains produits localement sous serre *insect-proof*...

P.N.

19/10/17